

Compte-rendu de la CAP des SACDD des 17 et 18 septembre 2019

S.A.C.D.D

Table des matières

Déclaration à la CAP des 17 et 18 septembre 2019.....	2
Titularisations.....	4
Mobilité.....	7
Intégrations.....	7
Détachements entrants.....	8
Les prochaines CAP	8
Les Coordonnées de vos élus.....	8

DÉCLARATION À LA CAP DES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2019

M le président, mesdames messieurs les représentants des personnels et de l'administration,

Cette CAP va examiner les titularisations des SACDD au titre de l'année 2019.

Nous constatons une augmentation inquiétante du nombre de demandes de prolongation de stage.

Fait rarissime, une demande de non titularisation d'office nous est présentée. Comment analysez vous cette situation M le président?

Nous vous rappelons que les postes proposés aux SACDD stagiaires sont souvent ceux restés vacants depuis plusieurs cycles de mobilité. L'administration doit s'interroger sur la compatibilité des missions exercées par ces stagiaires alors qu'ils sont dans une période d'apprentissage.

De plus, une nouvelle fois dans les rapports de l'administration le temps passé à l'école et les travaux obligatoires des stagiaires demandés dans le cadre de leur cursus semblent être problématiques.

En effet l'absence des agents dans les services pour suivre la formation à l'ENTE est souvent l'argument avancé pour justifier la demande de prolongation.

Cet argumentaire, présent systématiquement depuis plusieurs années dans les rapports d'évaluation, conduisant à une prolongation de stage est inacceptable.

Force Ouvrière avait déjà alerté l'administration sur l'articulation entre la période de stage en école et l'occupation du poste en service. La formation ne doit pas être un facteur pénalisant pour les stagiaires.

Quelles sont les directives de la DRH données aux services sur ce sujet ?

Par ailleurs, nous allons examiner, comme nous l'avons indiqué précédemment, une demande de non titularisation d'un agent au bout d'un an de stage. Le rapport d'une centaine de pages incluant des éléments clairement à charge vise à orienter la décision des membres de la CAP. Pourtant, des pièces supplémentaires ET contradictoires, n'apparaissant pas dans l'envoi de la DRH, nous ont été fournies. M le Président, comment peut-on, en toute objectivité, débattre sur un dossier dont l'enjeu est considérable sans avoir connaissance de la totalité des éléments qui ont conduit à la demande de non titularisation ?

Nous vous demandons des explications sur l'absence de ces données.

CIA

La note de gestion 2019 du CIA a été diffusée aux services dans le début du mois de juillet. Il est inadmissible que ce document n'ait pas fait l'objet avant cette diffusion d'une communication préalable auprès des organisations syndicales. De plus, cette note fixant les modalités de modulation de ce complément indemnitaire n'est toujours pas publiée sur l'intranet de nos ministères donc complètement invisible pour les agents !

Les services ont d'ores et déjà commencé « à plancher » sur les propositions d'attribution en rapport avec les 5 critères de modulation (qui oscillent entre manière de servir insuffisante et excellente).

Les premières remontées du terrain sur le sujet nous apparaissent inquiétantes pour les SACDD. En effet, les enveloppes budgétaires allouées pour chaque catégorie d'agents étant fongibles, certains services « tapent » avec application dans le budget global des SACDD pour le redistribuer Ailleurs.

Pour Force Ouvrière ce n'est pas acceptable ! Les SACDD doivent cette année encore se contenter d'un maigre tribut (355 € pour les SD et 430 € pour l'AC), il est injuste de minorer cette enveloppe.

Par ailleurs, Force Ouvrière vous rappelle son opposition à tout système de rémunération au mérite, par nature subjectif et arbitraire, source d'une individualisation accrue qui rompt avec l'égalité de traitement.

SGC

Concernant les réorganisations territoriales, notamment la création des secrétariats généraux communs (SGC) dans les DDI, ces directions sont en train de finaliser leurs réflexions. Cependant, aujourd'hui toujours aussi peu d'information sur le devenir des agents et sur les transferts de mission vers les préfectures !

Le seul élément est qu'il semblerait que les agents transférés le seront en intégration directe, ou en détachement, ou en PNA et seront payés sur le programme 354 (de la préfecture).

Force Ouvrière avait dénoncé l'impact néfaste de ces fusions sur les agents exerçant leurs missions dans les SG dont de nombreux SACDD.

Pour Force Ouvrière, la création des SGC dans chaque département, va supprimer le caractère de direction

de plein exercice des DDT(M). En effet, la gestion de l'ensemble des agents d'une DDI, ou le dialogue social par exemple, seront pilotés depuis la Préfecture.

Cette nouvelle constitution va détruire la chaîne RH ministérielle, et menacer directement les directions régionales ainsi que l'ensemble des DEAL. (Quid des missions exercées par la DREAL et des agents qui exercent ces missions pour le compte des DDI?). De plus, la circulaire du 2 août 2019 indique que les fonctions supports des directions régionales ministérielles sont amenées à intégrer le périmètre des SG communs des chefs lieux de région.. De nouvelles incertitudes en perspective pour les agents !

Cette réforme dogmatique ne vise qu'un seul objectif celui de diminuer le nombre de fonctionnaires sans aucune considération pour les femmes et les hommes, agents de nos ministères.

En administration centrale, les réorganisations dans les directions ont été menées au pas de charge cette année sous le prétexte de modernisation mais en fait elles ont été surtout portées par des objectifs de suppression de postes et d'économie budgétaire aujourd'hui sans « Borne ». Elles ont aussi un autre effet aussi grave pour les agents celui de continuer la destruction de la cohérence entre le niveau de fonction et le grade. En effet, des agents de différentes catégories peuvent désormais occuper le même type d'emploi, avec parfois aussi le mélange des filières techniques et administratives.

Force Ouvrière dénonce cette perte de cohérence qui va encore accroître les situations de frustrations, de déclassement, les conflits inter-personnels et générer davantage de risques psycho-sociaux.

Pour le niveau régional, une nouvelle fois les DREAL sont dans une souffrance sans précédent. Les réorganisations font partie du quotidien des agents. La mobilité géographique et/ou fonctionnelle malgré les arguments des chefs de services n'apporte pas une plus-value dans le parcours professionnel. La contrainte est permanente et l'adhésion au changement ne fonctionne plus.

S'agissant de la regrettable et redoutable loi de transformation de la fonction publique, Force ouvrière continuera à se battre pour en exiger son abrogation. En effet, nous sommes en opposition sur des points essentiels de cette loi comme :

- le rôle des organismes consultatifs (CHSCT ou encore les CAP qui seront vidées de leurs prérogatives actuelles),
- le recours à outrance aux emplois contractuels. par définition précaire ,
- ou encore les outils de management pour licencier de manière directe ou indirecte des fonctionnaires en privatisant leurs missions.

Force ouvrière défend une fonction publique statutaire portant les valeurs de la République avec le maintien des missions.

Nous terminerons par le projet de réforme des retraites :

La réforme des retraites se trouve au cœur de l'actualité. Les premières manifestations qui se sont déroulées et qui vont continuer dans les semaines à venir démontrent comment ce sujet reste toujours aussi sensible. Pour les agents de nos ministères, la note du mois de juin transmise par notre DRH a provoqué dans les services régionaux un séisme. La fuite des agents qui sont des experts de ce domaine est un mauvais signe suite à la décision unilatérale de notre ministère de ne plus assurer une offre de service auprès de ses agents. Pourtant vos agents attendent personnellement beaucoup de cette qualité de service qui reste une aide incontournable à la décision. Sachez-le.

Quelle que soit la propagande, le système de retraite universel par points transforme totalement le paysage de la retraite en France pour le public comme pour le privé.

Malgré la volonté de prendre en compte les primes et indemnités dans le calcul de la pension, plus personne ne pourra garantir un montant de pension, car la valeur de service du point ne sera pas connue à l'avance. Elle fluctuera en fonction de l'état de l'emploi, de la croissance, de la dépense publique et de l'espérance de vie. Déjà, les premières projections et simulations de calcul de pension sont accablantes et démontrent une forte diminution du montant des retraites.

C'est pour cette raison que Force Ouvrière appelle les agents à se rassembler à Paris le 21 septembre 2019, pour dire NON au projet de réforme des retraites conduisant à réduire les droits des salariés, le niveau des pensions et le recul de l'âge du départ à la retraite.

TITULARISATIONS

Nom	Prénom	Affectation	Date de titularisation	Observations
ABAOUI	Malika	DRIEA	03/09/2019	
ANNOVAZZI	Delphine	DDTM 2A	03/09/2019	
ARTHEIN	Nadège	SG	03/09/2019	
AUTOCUS	Céline	DGTM	03/09/2019	
BALESTRIERO	Garry	PREFECTURE 73	03/09/2019	
BAST	Frédérique	DRIEA	03/09/2019	
BATA	Jeanne	DRIEA/DIRIF	03/09/2019	
BEAUMONT	Marjorie	DEAL MAYOTTE	03/09/2019	
BECOT	Anaïs	DREAL Haut-de-France	03/09/2019	
BEHARY-LAUL-SIRDER	Christelle	DREAL Grand Est	10/09/2019	
BENHAMOU	Cécile	DRIHL	03/09/2019	
BIZEUR	Romain	DRIHL	03/09/2019	
BOUDEWEEL	Sylvie	DREAL PACA	03/09/2019	
BOUIS	Sophie	AFB OCCITANIE	24/05/2019	
BOUTERAA	Kevin	DRIHL	03/09/2019	
BOUTET	Anne	CGDD	03/09/2019	
BOUVIER	Melanie	AE SN	24/05/2019	
BRAGUY	Anne Marie	DRIEA	03/09/2019	
BULTE	Patricia	DIRM MEMOR	03/09/2019	
CARBUNAR	Rachel	SG	03/09/2019	
CASSIBI	Samantha	DRIEA/DIRIF	24/09/2019	
CHANTELOUP	Léonie	DRIHL	03/09/2019	
CHARTREUX	Nathalie	DIR EST	03/09/2019	
CHICAULT	Mathilda	DDT 73	03/09/2019	
CHIRICO GRENIER	Ivana	DRIEA	03/09/2019	
CIUPA	Véronique	DGALN	03/09/2019	
COLLADO	Lucile	DDT 78	03/09/2019	
COLPAERT	Claudie	DGALN	03/09/2019	
CONTE	Nicolas	DREAL PACA	05/09/2019	
COSTE	Catherine	DREAL ARA	03/09/2019	
COUE	Cécile	DGTM	03/09/2019	
COULON	Elora	DDT 91	03/09/2019	
CROSSAY	Antoine	DGTM	03/09/2019	
DAUPHIN	Catherine	DDTM 80	03/09/2019	
DE AZEVEDO	Eva	DDTM 50	03/09/2019	

Nom	Prénom	Affectation	Date de titularisation	Observations
DEBRUYNE	Emilie	DREAL Haut-de-France	03/09/2019	
DECASTILLE	Sandra	DREAL Grand Est	03/09/2019	
DEMOLLIERE	Diane	DDT 51	03/09/2019	
DJEREKE	Akissi	DRIEA	03/09/2019	
DREYER	Loriane	DREAL ARA	03/09/2019	
DUJARDIN	Celine	DREAL Normandie	03/09/2019	
FAGOTIN (TRIVAL)	Clemence (Murielle)	DDT 25	31/10/2019	
FAHY	Axelle	DDT 78	03/09/2019	
FALCOU	Cyrielle	DDT 81	03/09/2019	
FARJALLAH (SEGHAIER)	Amel	DREAL PACA	03/09/2019	
FATOUX	Florian	DDT 60	03/09/2019	
FELD	Nicolas	DREAL Grand Est	03/09/2019	
FERAT	Stéphanie	DRIEA/DIRIF	10/09/2019	
FIORINO	Helene	DDCS 34	03/09/2019	
FOLLETET	Valéry	DREAL BOURGOGNE	01/09/2019	
FRUHAUF	Nathalie	CEREMA Siège	24/09/2019	
GARNIER	Rachel	DREAL Bretagne	03/09/2019	
GHOUILI	Saphia	DDT 04	03/09/2019	
GIRAUD	Aurore	CEREMA Siège	03/09/2019	
GONDRY	Christelle	AE LB	24/05/2019	
GRONDIN	Jean-René	DREAL Normandie	29/09/2019	
GUILLAMOT	Isabel	DRIEA	03/09/2019	
GUIRAMAND	Laurence	DRIEA	03/09/2019	
HERVE	Audrey	DRIHL	03/09/2019	
HILLAERT	Catherine	DDT 28	10/09/2019	
HOCHET	Marie-Brigitte	DDT 23	03/09/2019	
HUBERT	Marie	DRIEA	03/09/2019	
HYLANDS	Nadia	DREAL PACA	11/11/2019	
JACQUEROUX	Thibaut	DDT 43	03/09/2019	
JAO	Ouissam	DDTM 2A	03/09/2019	
KERLO-GROUHEL	Sébastien	DREAL Nouvelle-Aquitaine	03/09/2019	
KEYI A MOUGNOL	Espérance	DDT 78	03/09/2019	
KIRSCH	Priscilla	AE RM	24/08/2019	
KOCIKOWNA	Cécylia	SG	03/09/2019	
LACLEF	Sylvie	DDT 95	03/09/2019	
LAVOINE	Eric	DRIEA	03/09/2019	
LEBON	Marc-Michel	DDT 77	03/09/2019	

Nom	Prénom	Affectation	Date de titularisation	Observations
LEFEVRE	Diana	DREAL Haut-de-France	03/09/2019	
LEFORESTIER ZENATI	Linda	DRIEA	01/11/2019	
LEFRANCOIS	Christophe	DREAL Nouvelle-Aquitaine	01/09/2019	
LEMAIRE	Pierrick	DREAL BOURGOGNE	01/09/2019	
LEMARCHAND	Lola	DRIHL	03/09/2019	
LEMEE	Sébastien	DDT 21	03/09/2019	
LEPRETRE	Guenael	DREAL Haut-de-France	01/09/2019	
LEROUX	Elodie	DDTM 44	03/09/2019	
LETEURTRE	Matteo	DRIEA	10/09/2019	
MABIALA	Gaetan	DRIEA	03/09/2019	
MACARY	Stéphen	SG	01/09/2019	
MAHIEU	Hervé	AFB	24/05/2019	
MASNIERES	Elodie	DDT 63	03/09/2019	
MAUGARD-HUYLEBROECK	Matthieu	DDCS 37	03/09/2019	
MEUNIER	Joris	DDT 60	03/09/2019	
MEZIANI	Naouel	DDT 26	03/09/2019	
MICHEL	Sylvie	AE RMC	24/05/2019	
MOCO	Ella	DRIEA	24/09/2019	
MONDON	Pauline	DIR CE	03/09/2019	
MONTOYA	Laurent	DDT 51	03/09/2019	
MOULIN	Corinne	DREAL Centre	03/09/2019	
MOULITI	Isabelle	DDT 91	24/09/2019	
NANTOIS	Amandine	DDCSPP 53	03/09/2019	
NATIVEL	Marie-Linda	DREAL ARA	03/09/2019	
NGOULOLOU	Paterne	DDT 95	10/09/2019	
NICOL	Avoniaina	SG	01/08/2019	
PAULY	Sandra	DRIHL	03/09/2019	
PEIGNOIS	Justine	DREAL Pays de Loire	03/09/2019	
PIAZZON	Catherine	DDCS 63	03/09/2019	
PICARD	Audrey	DDT 07	03/09/2019	
PICARD	Tony	DREAL Haut-de-France	03/09/2019	
PORLE	Nicolas	DDT 77	03/09/2019	
QUERE	Claudine	DDTM 11	03/09/2019	
RAMENATTE	Nadia	DDT 77	03/09/2019	
RICOU	Natalia	DREAL Haut-de-France	03/09/2019	
ROUSSEL	Sébastien	DDT 72	03/09/2019	
ROUSSELET	Elise	DDTM 06	03/09/2019	

Nom	Prénom	Affectation	Date de titularisation	Observations
SAINTE-LUCE	Anselme	DRIEA	07/09/2019	
SALENDRE	Magali	DDT 46	03/09/2019	
SOLER	Sarah	DDT 47	03/09/2019	
SOREL	Christine	DRIEA	03/09/2019	
STACKOWICZ	Isabelle	DRIHL	03/09/2019	
STEFANO	Albert	DRIHL	03/09/2019	
TAMAYO	Mathilde	DGEC	03/09/2019	
THERESE	Tania	DRIEA	03/09/2019	
TOURNAY	Jeremy	DREAL Haut-de-France	01/10/2019	
UDINO	Clara	SG	24/09/2019	
VILLERET	Mélanie	DRIEA	03/09/2019	
VIRGA	Raphael	DDTM 30	03/09/2019	
VISNUSINKAM	Annabelle	DRIEA	03/09/2019	
VORANGER	Laurent	DREAL Bretagne	01/09/2019	
VUE	Aurélie	DDTM 80	03/09/2019	
WALHA	Joseph	DRIHL	01/10/2019	

10 demandes de prolongation de stage ont été examinées

MOBILITÉ

Nom Prénom	Service d'accueil	Commentaire
TSOGBE Géraldine	STRMTG	Date d'effet au 01/10/2019
POUVREAU Sophie	CGET	Date d'effet au 01/10/2019

INTÉGRATIONS

Voir tableau en annexe

DÉTACHEMENTS ENTRANTS

Nom Prénom	Service	Commentaire
ESTEVE Franck	AESN	Fin de détachement sur contrat Prise en compte à compter du 01/10/2019
THEMISTOCLE Thérèse	CGET	date d'effet au 18/09/2019
CHATEAU Magali	Agence comptable groupement comptable des parcs	date d'effet au 01/12/2019 pour 3 ans
COURTIN Sylvie	DPAP – PNMI	date d'effet au 31/12/2019 pour 3 ans
PRADEILLES Claudine	DRH – SGAP	date d'effet au 01/12/2019 pour 3 ans
TAGOUANI-ADEL Safia	Agence comptable	date d'effet au 01/12/2019 pour 3 ans
DUBOS Magali	VNF/DTBS	date d'effet au 09/10/2019 pour 3 ans
TRIOLET Christine	SG/DRH	date d'effet au 01/11/2019

LES PROCHAINES CAP

Pré CAP tableau d'avancement et liste d'aptitude 15 au 18 octobre 2019

CAP tableau d'avancement et liste d'aptitude 19 au 21 novembre 2019

CAP mobilité 4 et 5 décembre 2019

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS

Spécialité : Administration Générale

Stéphanie FERRARI-PAILLET 01 40 81 24 20 ✉ Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr

Laurence PICHELIN 01.40.81.84. 16 ✉ laurence.pichelin@i-carre.net

Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 ✉ jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr

Spécialité : Contrôle transport terrestre

Jacques DOTU 06 20 32 44 19 ✉ jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20

✉ fo-snp2e.syndicats@i-carre.net

BULLETIN D'ADHÉSION

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière.

NOM :

PRENOM :

GRADE :

INM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

DATE et SIGNATURE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN P2E FO

Plot I – Arche de la Défense – Colline Sud – 30, Passage de l'arche

92055 – Paris La Défense Cedex 04